

COMITE DIRECTEUR du 22 mars 2014 - CHOLET (49)

Présents : M.A. AURIGNY - B.BELLET - C. BONNEAU - C. DAVID - V. GUILLET - F. LEGENTILHOMME
D. LELIEVRE - S. LELOUP - J. LIMOUSIN - L.J. LONGEPE - N. MERLET - D. MOUILLE - S. PIERRARD
H. SOULARD

Présidents de Comités membres de droit J.R. CHEVALIER - C. TROISPOILS - E. MARZIN

Assistent : B. SIONNEAU - E. NIVELLE

Excusés : F. BARDY - J. PRAUD - L. PIRON - R. OIRY - J.P. ELAIN - E. LEME - S. ROBERT - L. MARTIN
O. PENAUD - C. CIAUDO - R. GUILLOTEAU - P. GAUDEMER - B. QUERE - F. DAVIS - X. FORTINEAU -
M. MARTIN

Infos du Président :

- Bruno BELLET regrette le grand nombre d'absents pour ce Comité directeur et a transmis un message aux élus pour améliorer la présence.

1 ▶ Sportive

a- réforme du championnat

Modification de la note (voir annexe) qui sera mise en ligne sur le site et la newsletter de la Ligue, puis relayée par les sites des comités et les responsables des commissions sportives départementales.

- Une grande réactivité sera demandée aux Comités sur la diffusion à la Ligue des montants et descendants vis-à-vis du calendrier mis en place.
- Ajout d'une phrase concernant les ententes : « Dans le cas d'une entente, le ou les points seront attribués au club gestionnaire de l'entente ».

Décision du Comité directeur : **adoptée à la majorité moins 1 abstention.**

- Rappel : la réforme est conforme aux exigences règlementaires de la FFTT vis-à-vis des ligues : pour le championnat messieurs et dames, équipe de 4 joueurs, formule en 14 parties, placement libre des joueurs. Seule liberté accordée par la FFTT aux ligues : notre ligue a décidé de faire jouer toutes les parties (pas d'arrêt au score acquis) comme il a été annoncé lors de l'AG de juin 2013.

b- Juge arbitrage du Championnat

Denis MOUILLE fait une synthèse des 2 réunions de travail :

- amélioration du recrutement des JA et anticiper leur renouvellement
- améliorer la qualité des JA
- alléger les obligations des clubs
- maîtrise des charges du Juge arbitrage en championnat : 2 versions sont proposées :

Version 1 : vote : 5 pour

Version 2 : vote : 8 pour et 3 abstentions - **cette version est adoptée à la majorité.**

La formule retenue sera la suivante :

- pas de changement en PN R1 ;
- un JA du club en R2, mise en place d'une formation « aspirant JA » en R3
- baisse des tarifs : 135 € en R3 ; de R2 à PN : 150 € en féminines et 170 € en masculin

c- Projet Ententes féminines

David commente la dernière mouture du document d'octobre 2013.

Il en ressort qu'il faut :

- détacher les ententes féminines du règlement masculin
- enlever le terme « équipe fanion »

Serge PIERRARD va reprendre le texte avec des aménagements pour proposition à la Fédération dès que possible.

d- modification des règlements régionaux des tournois.

Par rapport au document présenté, il est procédé au vote du 1^{er} point qui est **adopté à la majorité moins 1 abstention**. (Les clubs pourront organiser un tournoi régional dès leur première demande).

Le point N°2 concernant l'obligation d'homologuer un tournoi de double n'est pas adopté par le Comité directeur.

-PAUSE-

2 ▶ CNDS et Convention d'objectifs avec la région

Bruno SIONNEAU commente le dossier CNDS et les différentes actions sur les crédits DRJSCS ainsi que les actions présentées à la Région dans le cadre de la Convention d'objectifs 2013-2014. (Synthèse en annexe).

3 ▶ Finances

En l'absence de René OIRY souffrant depuis plusieurs semaines, les documents de présentation du budget prévisionnel ne sont pas complètement aboutis pour permettre un vote du comité directeur ce jour.

- En particulier, le passage du budget en année civile nécessite des ajustements et un accompagnement du travail d'Elodie par Pierre PERIGOIS, vérificateur aux comptes.

- il est proposé au comité directeur un vote par mail du budget dans les prochaines semaines à partir des documents qui seront présentés en AG.

- les principaux changements budgétaires sont cependant présentés par Bruno SIONNEAU au Comité directeur :

- hausse du budget en volume
- pas de hausse de tarifs ; baisse des tarifs d'engagement du championnat par équipe
- charges (baisses : contrat et consommation de photocopies, téléphonie, assurances, fin des taxes sur salaires ; hausses : création d'un poste d'entraîneur, éventuellement mutualisé avec le comité 44, aides à la scolarité CENS pour les jeunes du pôle, Groupe de Pilotage du Développement, provision pour la pérennisation des emplois aidés) ;
- produits en hausse : objectif à 23000 licences, fonds de la formation professionnelle, objectifs de partenariat pour Mickaël).

4 ▶ Point technique

Frédéric LEGENTILHOMME fait un point d'étape sur la technique, le Pôle Espoirs et sur l'agenda.

Il informe de la venue du DTN Christian BERREST et de Christian MARTIN, chargé des PES régionaux.

La Ligue devra adresser son nouveau projet PES dans les semaines qui viennent, toutefois le DTN a donné des signes positifs sur le PES actuel.

Il faudra tenir compte des évolutions suivant les orientations de la DTN.

* En ce qui concerne le Pôle Espoirs :

- prévoir une réduction des effectifs en essayant d'avoir le maximum de pongistes au CENS

- renforcement de l'encadrement avec un projet de poste supplémentaire.

- demande d'améliorer les aménagements au collège Victor Hugo.

Un entretien est prévu avec la principale du Collège en présence de Frédéric et Xavier.

* Océane GUISEL est pressentie pour entrer à l'INSEP.

* Fabrice DAVIS est présent ce week-end sur le Top interrégional de détection à Fresnes.

25 jeunes des Pays de la Loire sont présents avec des objectifs de podiums en particulier chez les garçons 2004 et les filles 2005.

* Rappel des 2 nouvelles épreuves jeunes cette saison : Open Benjamin le samedi 5 avril à La Roche Sur Yon et Grand Prix des Pays de la Loire les 7 et 8 juin à La Romagne.

* L'ETR se réunira le 7 avril avec notamment les sélections pour les Championnats de France des Régions.

* 2^{ème} colloque des Cadres techniques les 16 et 17 juin en présence de Christian MARTIN.

5 ▶ Conventions Comités

Les Comités ayant déjà réalisé des actions peuvent faire remonter leurs dossiers avec justificatifs, cela permettra d'anticiper sur le Point d'étape prévu lors d'une réunion le 14 avril avec David, Jean Pierre et Bruno B.

Nous sommes à 21217 licenciés au total sur la Ligue à ce jour.

6 ▶ Statistiques et objectifs 22 000 licenciés

- Statistiques réalisées par Michel STEPHAN en annexe.

Celles-ci vont nous permettre de répondre à la convention FFTT sur les indicateurs licenciés et clubs.

- Statistiques sur le nombre de messieurs et dames évoluant en championnat régional par catégorie. A observer avec la réforme et le passage à 4.

« Opération 22000 Licenciés » :

Afin d'atteindre en fin de saison l'objectif de 22 000 licenciés, la Ligue des Pays de la Loire propose aux clubs de relever trois challenges. Le but est d'abord de faire prendre une licence à tous les adhérents puis de récompenser les clubs qui fournissent ou qui vont fournir des efforts pour augmenter leur effectif.

Seront pris en compte :

- La meilleure progression annuelle masculine en pourcentage (classement des clubs ayant moins de 80 licenciés et 80 licenciés et plus)
- La meilleure progression annuelle féminine en pourcentage (classement des clubs ayant moins de 80 licenciés et 80 licenciés et plus)
- La meilleure progression mensuelle hommes/femmes confondus au 30 mars, 30 avril, 30 mai (classement des clubs avec un minimum de + 5 licenciés par mois).

Pour les deux premiers challenges, une table de compétition sera offerte au meilleur club.

Pour le troisième challenge, les 3 premiers clubs de chaque mois recevront un bon d'achat Wack Sport d'une valeur respective de 300 €, 200 €, 100 € ».

L'opération sera mise en ligne sur le site Internet dès que possible et sur la newsletter N°2.

7 ▶ Divers

- Enquête auprès des pongistes de 16 à 25 ans sur les potentiels Emploi d'Avenir.

Seulement 216 réponses sur environ 2000 licenciés de 16 – 25 ans.

Potentiel emploi d'avenir extrêmement faible :

- 11 sont en recherche d'emploi
- 25 n'auront pas encore de diplôme à la rentrée prochaine.

Par contre :

- 31 souhaitent travailler comme animateur ou entraîneur de tennis de table, dont 13 ont commencé à se former

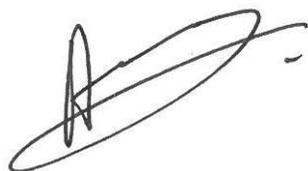
- Point SPID : sur 21000 licenciés, environ 12000 mails valides ! Prévoir une action auprès des clubs, via les comités afin d'améliorer l'utilisation par le plus grand nombre.

- Visite du DTN en présence du nouveau Directeur DRJSCS. Pascal BERREST a fait une demande au Ministère pour la création de postes de CTR sur 4 Ligues, dont les Pays de la Loire. En attendant, ces postes seront mis au mouvement interne des CTS : peu de chance d'obtenir ce renfort en 2014 sauf à ce qu'un CTS en fasse la demande. L'avis du président de Ligue sera pris par le DTN pour les éventuelles candidatures.

- La newsletter N°2 sera envoyée à partir du 26 mars

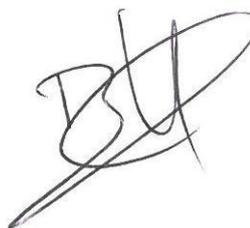
- Jean René CHEVALIER informe du départ en retraite de Daniel BRASLET, Directeur des services de la FFTT et de la diffusion de l'offre d'emploi pour le remplacer à compter du 1^{er} septembre prochain.

La secrétaire générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MAURIGNY', written over a horizontal line.

Marie-Andrée AURIGNY

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'BBELLET', written over a horizontal line.

Bruno BELLET